



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 05/06/2026

afférents		qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
		Délibération
11	11	09

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, STIEVENARD Corinne, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

Absents : RIGAL Régine, représentée par Jean-Louis BESSIERE, MIEHE Jérémie, représenté par Marie-Noëlle DANTAN.

Date de la Convocation : 22/05/2026

Date d'affichage : 22/05/2026

Mme Marie-Noëlle DANTAN a été nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE_DE_2026_60
--

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, il appartient au Conseil municipal de désigner, un correspondant défense qui est l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département sur les questions de défense.

Le correspondant défense a notamment vocation à : informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement ; sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées ; et animer des initiatives locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale.

Il contribue à l'information et à la sensibilisation des administrés, tout en accompagnant les initiatives locales en lien avec les enjeux de défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNNE comme délégué à la Défense :

Monsieur ROUQUIER Paul

Vote : Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance
Madame Marie-Noëlle DANTAN

Acte rendu exécutoire par
- Transmission au contrôle de légalité le 10/06/2026
- Publication le 10/06/2026